

ASLI SECTION COURSE A PIED : CHALLENGE RENE MARC LE 2 AVRIL 2017

« Le dimanche 2 avril 2017, la section Course à Pied organisera sa 29^{ème} édition du Challenge René Marc avec l'aide des sections de l'A.S.L.I. et les nombreux bénévoles Incarvillais pour assurer la sécurité des coureurs tout le long du parcours. Pour mémoire, 453 personnes avaient participé à l'épreuve en 2016.

Comme chaque année, plusieurs courses seront au programme avec les 3 kms, 5 kms et 10 kms. La nouveauté de 2016, la marche de 5 kms ouverte à tous, sans certificat médical, est reconduite.

L'ASLI espère aussi que la course des scolaires attirera plus de bambins que lors des éditions précédentes. Il est à noter que les fonds récoltés lors de la foire à tout de l'ASLI du 12 mars prochain seront reversés pour l'organisation de l'épreuve. Si vous souhaitez être bénévoles sur cette manifestation, vous êtes invités à participer à la réunion des bénévoles le samedi 1er avril 2017 à 18h15 à la salle des fêtes ou éventuellement, vous pouvez contacter Monsieur Rémy Florentin au 06 19 31 43 54.

Tous les renseignements sur notre manifestation sur le site www.challenge4communes.com ou contacter Monsieur Emmanuel Blasquez au 06 65 51 74 91. La circulation sera difficile sur les routes de la commune entre 8h30 et 11h30. A l'avance, merci de votre compréhension. Sportivement, l'équipe organisatrice. » Samuel BOUVET - Emmanuel BLASQUEZ



COLLECTE DES DECHETS



Comme chaque année la collecte des déchets verts est suspendue depuis le mois de décembre jusqu'à début mars 2017.
Reprise du ramassage à Incarville le lundi 20 mars 2017.

Par mesure d'hygiène et de sécurité, nous vous invitons à sortir vos bacs à déchets la veille de chaque ramassage et les rentrer chez vous le plus tôt possible dès que la collecte est faite par les soins des services de la communauté d'agglomération Seine-Eure, ceci afin d'éviter tout encombrement et incident sur la voie publique.

Merci de votre compréhension.

ETAT CIVIL

Ils ont vu le jour

17/04/2016 SAVOYE Valentin
21/05/2016 SERVIER Anaëlle
10/06/2016 RIVAL Célia
31/08/2016 PINHEIRO Gabriel
15/12/2016 GUETARI Rayhan
15/12/2016 GUETARI Sofiane

11/01/2016 ISIDORE Myriam et LE GUEN Alain
20/02/2016 LAVILLE Delphine et ANDRES-FILLASTRE Mélanie
11/06/2016 SALLES Alexandra et PINHEIRO Philippe
01/07/2016 DORANDEU Fanny et MILCENT Eric
27/08/2016 PHILIPPE Emeline et POULAIN Kévin
03/09/2016 TEDD Jennifer et LE GAL Bastien

Ils se sont unis

Ils nous ont quittés

27/01/2016 LÉCONTE Pierre
11/03/2016 HAMM Marie ép. MAINGUY
01/05/2016 COUSIN Claude
04/05/2016 DIREZ Xavier
01/08/2016 LANG Claude
19/09/2016 LETAILLEUR Jean-Pierre
01/10/2016 HOUEL Patricia ép. HATTON
26/10/2016 GRARD Christian

JANVIER 2017

NUMERO 34

BONNE ANNEE !

L'INCARVILLAIS

Feraiksofofinaure de la mairie

Du lundi au Jeudi de 14h00 à 15h00
Le vendredi de 14h00 à 17h30Site Internet : www.incarville.fr

MOT DU MAIRE



Chers concitoyennes et concitoyens,

Je vous présente tous mes vœux de bonheur, de santé, d'espoir, et je souhaite de tout cœur que l'année 2017 soit celle de l'apaisement et de la prospérité.

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter des vœux d'harmonie et de partage pour une année 2017 fructueuse et pleine d'enthousiasme. Le conseil municipal fera de son mieux pour développer les activités dans notre commune et la doter des équipements et services nécessaires.

Les réalisations sont là : notre restaurant scolaire, le parking, le nouveau centre de loisirs, pour témoigner des efforts, de notre détermination et de notre constance. Bonne et heureuse année à vous tous. **Alain LEMARCHAND, Maire d'Incarville**

LA MEDAILLE VERMEIL POUR LA SECRETAIRE GENERALE

La cérémonie des vœux du maire aux Incarvillais et au personnel communal s'est déroulée à la salle des fêtes le 13 janvier 2017.

A cette occasion, Monsieur le Maire d'Incarville a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, à Odile Ratel, Secrétaire Générale de mairie, pour ses trente années de service en tant que fonctionnaire territoriale de mairie.

Une bien jolie carrière qui méritait une telle récompense.

Bravo pour son investissement !

La Municipalité



POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU DEPOT DE BUS DE TRANSBORD



Dans le cadre de sa compétence Transports et Déplacements, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure a débuté la construction d'un nouveau dépôt de bus à Incarville.

Pour cette nouvelle construction, l'Agglo a acquis une parcelle de 2 600 m² qui s'ajoute aux 8 000 m² existants.

La première pierre a été posée mardi 18 octobre 2016 en présence de Bernard Leroy, Président de la CASE, d'Alain Lemarchand, Maire d'Incarville, Sylvie Blandin, Vice-Présidente de la Commission des transports

conviviaux et électromobilité de la CASE, Jean-Pierre DUVERE et Hervé LETELLIER, rapporteurs de la commission.

Un bâtiment neuf et un atelier plus spacieux se substitueront aux locaux actuels, trop exigus, tant pour le personnel que pour les bus.

Les nouveaux locaux seront construits au sud de la parcelle, donc au plus loin des habitations environnantes.

La Municipalité

AVIS : Madame EVRARD a été victime de l'incendie accidentel de sa maison lundi 30 janvier 2017 et a tout perdu. Un appel est lancé afin de lui porter secours. Merci de déposer vos dons (chèques à l'ordre de Mme EVRARD ou en espèces) au secrétariat de la mairie d'Incarville.

POSE D'UNE PLAQUE A LA MÉMOIRE DE SIMONNE BRENNETOT



Le 26 novembre 2016, Alain LEMARCHAND, Maire d'Incarville, a organisé à l'initiative d'Hubert DROUET, Président du Souvenir Français, une cérémonie en hommage à Simonne Brennetot, jeune incarvillaise décédée pendant la seconde guerre mondiale. Simonne Brennetot était née à Louviers le 10 juillet 1925 de Désiré Brennetot et de Georgette Milliard. Elle se trouvait en compagnie de sa famille à la Rochelle le 29 mai 1943 lors d'importants bombardements. Son corps repose au cimetière d'Incarville depuis août 1947. Son nom est désormais gravé sur le monument aux morts d'Incarville comme il l'est sur celui de la Rochelle. Il complète aujourd'hui cette longue liste de 27 noms d'Incarvillais morts pour la France. La Municipalité



TELETHON : UNE CAUSE DEFENDUE AVEC COEUR



L'association Collecto'Mobile a organisé une nouvelle édition du Téléthon le samedi 3 décembre 2016 de 10h00 à 18h00. Tout au long de la journée, des balades en véhicules prestigieux se sont déroulées, moyennant quelques euros au profit de l'AFM..

L'association a récolté la somme de **1 485 Euros** et a servi **216 repas** dont **150 payants**.

Une mobilisation accrue de la part des incarvillais en présence de Mme Rebillard dont l'enfant a fait des progrès. Bonne ambiance générale. De vifs remerciements sont adressés au Directeur du Centre Leclerc qui répond toujours présent en fonction des besoins de l'association. Les bénévoles ont été plus importants.

Merci à la générosité des membres de la municipalité pour le prêt de la salle, à Rémy Florentin pour la logistique et à Geneviève Friedrich pour la préparation des crêpes et la vente des pâtisseries élaborées par les bénévoles. Bra-



vo aux familles Leloup et Barbier pour leur savoir-faire. A titre de reconnaissance de l'action des bénévoles, un dernier repas a été servi dans la salle des fêtes. Christian Dugard

COLIS DES ANCIENS



Le 9 décembre 2016, l'incontournable remise des colis aux anciens s'est déroulée avec autant de convivialité que les années précédentes. 85 colis simples et 45 doubles ont été distribués à nos aîeux de plus de 70 ans par les représentants de la municipalité. Chaque année Armelle Lefebvre, 1ère adjointe au maire, s'efforce de faire preuve d'originalité dans le choix du colis



Armelle Lefebvre

confectionné avec goût. Voir les gens heureux est ce qui compte le plus pour nos élus qui oeuvrent sans cesse à la réussite de tous leurs projets.

SPECTACLE ET MARCHE DE NOEL DU CENTRE DE LOISIRS



Samedi 10 décembre 2016, un spectacle de danse et de magie a eu lieu dès 9 heures dans l'enceinte de la salle des fêtes.

Après la représentation, l'accueil de loisirs a organisé son 3ème marché de Noël. Des objets fabriqués par les enfants des deux écoles ont été vendus en vue de récolter des fonds.

Tous les objets ont été réalisés avec les ATSEM et les animateurs (Corinne Sement, Angélique Robin, Madison Heude et Valentin Montésinos) qui trouvent chaque année de nouvelles idées pour faire plaisir à tous...

Le fruit de la vente s'est élevé à **500 Euros**. La mairie a financé 120 € de matières premières pour la buvette et les préparations de brownies.

Merci aux enfants et au personnel des écoles d'avoir contribué au succès de cette heureuse matinée. Un message particulier aux parents qui ont apporté une aide précieuse à l'organisation et qui sont venus nombreux applaudir leurs progénitures. Marcelline Céré

LES PETITES INFOS DE L'ECOLE MATERNELLE



Le cycle piscine a débuté pour les 12 élèves de grande section qui sont ravis. Les projets poney, éveil musical et judo devraient voir le jour prochainement.

Les inscriptions pour la future rentrée scolaire sont à faire en mairie, l'école accueillera les enfants nés en 2014 ou avant.

Julie Pelletier, Directrice de l'école maternelle



ARTS EXPO 2017



Pour sa 8^{ème} édition municipale qui se tiendra à la salle des fêtes, grâce à l'adjonction d'un grand barnum couvert,

ARTS'EXPO,
l'exposition INCARVILLAISE de TOUS LES ARTS

vous attend, soit en visiteur ou bien encore, et pourquoi pas ? en exposant... :

- **Dimanche 16 avril 2017** de 10 h à 19 h
- **Lundi 17 avril 2017** de 10 h à 17 h

Dans le cas où vous souhaiteriez être exposant, c'est dès à présent qu'il faut vous inscrire en contactant Philippe CARRON, organisateur ☎ 06 72 43 33 09

LE CENTRE DE LOISIRS D'INCARVILLE : 1^{er} CENTRE EN TERME DE COLLECTE DE PILES USAGÉES

Le centre de loisirs d'Incarville a remporté le grand concours de collecte Corepile pour l'Eure et la Seine-Maritime.

Avec **305 kg de piles**, soit un ratio de **2,25 kg par élève**, il a réalisé la plus belle performance des centres de loisirs de l'Eure et de Seine-Maritime. La collectivité a gagné un bon d'achat de **500 €** dans un catalogue de matériel pédagogique et chaque enfant a reçu un petit cadeau de la part de Corepile.

Corepile est un éco-organisme sous agrément d'État qui assure la collecte et le recyclage des piles et petites batteries en France. Ce traitement permet de récupérer environ 5000 tonnes de métaux chaque année.

Pour 1 tonne de piles alcalines, on récupère ainsi **330 kg de zinc et composés de zinc, et 240 kg d'alliages à base de fer et nickel**. Ces métaux sont ensuite réutilisés pour la fabrication d'objet de la vie courante comme des gouttières en zinc, des toits en acier inoxydable, des bornes anti-stationnement, des articles de quincaillerie, des tôles de voitures, des coques de navires ou encore de nouvelles batteries (nickel) ou des composés pour panneaux photovoltaïques (Cadmium).

Pour 2017, la collecte se poursuit. Les piles usagées sont à déposer à la mairie ou dans les deux écoles, à l'intérieur des boîtes prévues à cet effet.

Marcelline Céré

DON DU SANG : DES RETOURS POSITIFS



L'association du don du sang vous présente tous ses vœux en cette nouvelle année 2017 qui nous l'espérons, sera aussi positive en dons que l'an passé.

Nous avons toujours plus de retours positifs des bénévoles qui apprécient l'accueil dans notre commune aux journées consacrées au don du sang.

Pour offrir une telle convivialité, nous devons tout d'abord remercier la municipalité d'Incarville qui met à notre disposition gracieusement la salle des fêtes.

Nous sommes également redevables au Centre Leclerc qui nous offre les denrées pour confectionner les goûters.

Cette année nous avons comptabilisé 244 dons contre 314 en 2015.

Nous avons besoin de votre générosité !

Nous vous donnons rendez-vous, aux dates précisées en 1^{ère} page. Merci à tous ! La Présidente, **Françoise Vasseur**

NOUVELLES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE A NOUVEAU OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS



L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Le décret publié en ce sens au journal officiel du 4 novembre 2016 fait suite à l'article 49 de la loi du 3 juin 2016.

L'AST donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un formulaire **CERFA n° 15646*01** qui devra être rempli avant d'être déposé en mairie. Vous munir SVP de la carte d'identité du mineur, de celle du titulaire de l'autorité parentale ainsi que du livret de famille. **La durée de l'autorisation ne pourra pas excéder un an à compter de la date du visa de l'autorité territoriale.**

CHANGEMENT POUR LES CARTES NATIONALES D'IDENTITE



Conformément à la circulaire préfectorale du 15 décembre 2016 et à compter du 27 février 2017, seules les mairies équipées de dispositif de recueil (DR) et qui ont en charge aujourd'hui les passeports biométriques, pourront accueillir les demandeurs de CNI. Incarville, comme d'autres communes, devront orienter leurs concitoyens vers la mairie la plus proche équipée de DR (Louviers ou Val de Reuil).

Pour accélérer et simplifier vos demandes aux guichets, une pré-demande en ligne est préconisée. Pour cela, se connecter sur **ANTS-gouv.fr**, cliquer sur « réaliser une pré-demande de CNI » et créer votre compte. Un mail d'activation du compte est envoyé. Après activation du compte, un deuxième mail est envoyé avec votre mot de passe. Connectez-vous dans votre espace pour saisir votre demande en n'omettant aucune information. **Imprimer ensuite le récapitulatif** de pré-demande reçu par mail et le présenter aux services des mairies de Louviers ou de Val de Reuil avec les pièces justificatives nécessaires, après avoir pris rendez-vous pour le dépôt du dossier au 02 32 09 58 00 pour Louviers et au 02 32 09 51 51 pour Val de Reuil.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES



Les **élections présidentielles** se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

Les **élections législatives** sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

L'EPIDE : DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE AU SERVICE DES JEUNES SANS EMPLOI



L'EPIDE (Etablissement Pour Insertion dans l'Emploi) a pour mission d'accompagner des jeunes de 18 à 25 ans de nationalité française ou étrangère, sans qualification professionnelle et sans emploi, dans la réussite de leur projet social ou professionnel. En France, ce sont 18 centres qui accueillent et proposent un parcours adapté et individualisé aux jeunes volontaires. Leur souhait est de développer les relations privilégiées avec les acteurs sociaux et économiques qui peuvent participer à l'enrichissement du programme pédagogique dispensé dans des classes à effectif réduit. Si vous êtes intéressés par ce dispositif, vous pouvez vous adresser à la mission locale qui vous orientera vers le centre le plus proche de votre domicile.

Pour votre information, il existe un centre à Val de Reuil situé 193 voie du Futur (27100). ☎ 02 32 09 41 20

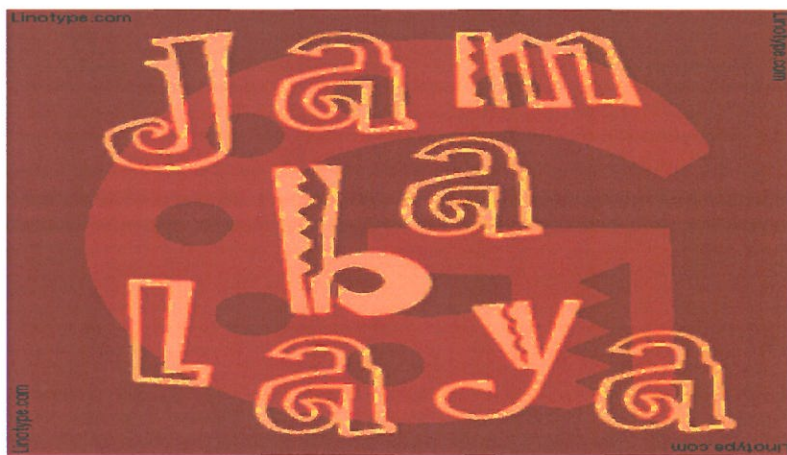


INCARVILLE

Soirée Jambalaya

Samedi 18 Mars 2017

20h à la salle des fêtes



**Orchestre Les Tontons Tourneurs avec
Alexandre Chebassier**

24 € par adulte (apéritif offert)

12 € pour les moins de 14 ans

organisée par ASLI ANIMATION

réservation avant le mercredi 15 mars 2017

au 06.50.81.76.75 ou 09.82.30.69.43

après 20h